

CAHOST du 21/11/2024 à Chomérac

Expéditeur : HUSSON Michel SGAMI SUD-EST

À : alyssia.delannoy@

Cc : cri.auvergne.rhone-alpes+stand-tir@
ordihector@aol.com

benoit.kielinski@

Date : vendredi 22 novembre 2024 à 07:39 UTC+1

Bonjour

suite à la CAHOST du 21/11/2024, la CZIT autorise l'utilisation, dans les même termes que la décision précédente, le stand de tir dédié aux forces de sécurité intérieur en attendant le retour de la signature de la préfecture.

Cordialement

Michel Husson

--

Michel HUSSON

Contrôleur de classe exceptionnelle des services techniques.

Référent des stands de tir.

Bureau Exploitation Maintenance

22 rue - 69003 Lyon 03

Tél : 04 - Mobile : 06

www.interieur.gouv.fr



**PRÉFÈTE
DE LA ZONE
DE DÉFENSE
ET DE SÉCURITÉ
SUD-EST**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction de l'Immobilier